

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2022**

Délibération n° 2022-04-52

Date de la convocation : 25 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de procurations : 7
Votes : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Le premier juillet deux-mil-vingt-deux à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, CHAVANA Jean Luc, SANTIAGO François, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LAROIX Laurence, BASTY Cécile, EBOLI Laure, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, ORIOL Jessica, MASSARDIER Alexandre

Procurations :

Geneviève MANDON procuration à Christian SEUX
Yvette ROCHETTE procuration à Vincent DUCREUX
Michel TEYSSIER procuration à Jean Luc CHAVANA
Françoise DUCHAMP procuration à Pascale ROCHETIN
Hélène CROZET procuration à Jonathan RAYMOND
Hélène BESSON procuration à Etienne LESCANNE
Pascal FAURE procuration à Denis THOUMY

Absents excusés :

Olivier LARGERON – BASTY Jean Pierre

Secrétaire :

Cécile BASTY

OBJET : ACQUISITION TERRAIN ROUTE DU BOUCHAT

Monsieur le maire expose qu'en date du 9 mai 2022, Madame MONTEUX Geneviève, propriétaire d'une parcelle située lieu-dit Faucon et cadastrée BP 49, a proposé à la commune d'en acquérir une bande afin d'effectuer des travaux de voirie et reprofiler le virage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DONNE son accord pour l'acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle BP 49 nécessaire à l'élargissement de la voirie communale et au reprofilage du virage,
- FIXE le prix d'achat à 1,00 € symbolique,
- AUTORISE le maire à signer l'acte de cession, après bornage. Les frais de géomètre et d'acte notarié étant à la charge de la commune.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT GENEST MALIFAUX, le 2 juillet 2022.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20220701-2022-04-52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2022